

# Le Centre provoque le PLR en duel

**POLITIQUE FÉDÉRALE** On pensait le débat tranché depuis le 8 mars et le vote sur l'imposition individuelle. Il n'en est rien. En maintenant son initiative pour des impôts équitables, Le Centre rallume la mèche. Et les libéraux-radicaux de crier au déni de démocratie

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

Dimanche 8 mars, Philipp Matthias Bregy, conseiller national et président du Centre, avait la mine sombre. L'imposition individuelle, projet fiscal porté par le PLR, a été acceptée à plus de 54%. Un résultat qui fragilise l'initiative du Centre pour des impôts équitables. Sur le moment, le Valaisan hésite. Faut-il maintenir ce projet ou l'abandonner?

La réponse est tombée samedi dernier lors de l'assemblée des délégués du Centre qui se tenait à Zoug. Toutes les oreilles étaient alors tendues pour écouter le message principal de cette réunion: la position du parti face à l'initiative UDC souhaitant restreindre l'immigration dans le pays. Durant son discours, Philipp Matthias Bregy lâche une petite bombe, mais pas sur ce sujet hautement polarisant. Il annonce le maintien de l'initiative pour des impôts équitables, la solution centriste pour en finir avec la pénalisation du mariage. Les Suisses devront donc voter une deuxième fois sur le sujet.

La réaction du côté du PLR a été immédiate. Susanne Vincenz-Stauffacher, conseillère nationale et coprésidente du parti, s'enflamme sur LinkedIn: «La déclaration d'intention du président centriste, selon laquelle le parti souhaite s'en tenir à son initiative, est très surprenante. [...] Vouloir réinterpréter le résultat du scrutin est très irritant politiquement.»

## Agacement palpable

Le Centre tient bon et défie désormais le PLR. Philipp Matthias Bregy assume cette ligne offensive: «Notre initiative a abouti valablement avec plus de 100 000 signatures certifiées, de sorte que le peuple doit pouvoir se prononcer démocratiquement sur notre modèle. De plus, le parti est convaincu que le texte pour l'équité est plus moderne, plus juste et plus simple. Il n'est donc pas surprenant qu'au sein du parti, les Femmes du Centre aient été les premières à plaider pour son maintien. Cela a constitué un signal fort pour les organes décisionnels.»

Pour lui, le scrutin du 8 mars ne règle pas tout: «La population a accepté la suppression de la pénalisation du mariage, mais elle n'a pas encore pu se prononcer sur un modèle concret.» Autrement dit, l'imposition individuelle ne serait qu'une solution parmi d'autres – et pas forcément la bonne pour Le Centre. Le parti remet donc une pièce dans la machine démocratique. «Idéalement, la population aurait dû voter simultanément sur les deux modèles», explique-t-il. Une manière aussi pour la formation de ne

pas laisser le monopole de la dépenalisation du mariage au seul PLR.

En face, l'agacement est palpable. Contactée, Susanne Vincenz-Stauffacher estime que le peuple a tranché sur ce sujet et Le Centre refuse d'en tirer les conséquences. Elle va même plus loin en politisant le différend: «Leur comportement constitue une attitude de blocage idéologique. Le Centre n'est manifestement pas prêt à accepter le verdict des urnes.»

Derrière l'affrontement, deux logiques s'opposent. Le projet accepté le 8 mars

visait une égalité de traitement fiscal entre couples mariés et concubins à tous les échelons de l'Etat. L'initiative du Centre, elle, ne concerne que l'impôt fédéral direct. Et c'est là que le bât blesse, selon le PLR. «L'imposition individuelle s'appliquerait aux niveaux cantonal et communal, mais pas au niveau fédéral. Une situation absurde», assure la Saint-Galloise.

## Casse-tête fiscal et flou juridique

Un casse-tête fiscal en perspective, doublé d'un flou juridique. Le Centre

«ne dit pas comment il entend mettre en œuvre son initiative, affirme Susanne Vincenz-Stauffacher. Certains représentants du parti parlent de «splitting complet» et d'autres d'un calcul fiscal alternatif. Ces deux options ont en commun qu'elles entraîneraient des pertes fiscales nettement plus élevées au niveau fédéral que l'imposition individuelle.» Le projet accepté le 8 mars entraînera une baisse d'environ 630 millions de francs. Le *splitting* complet occasionnerait entre 2,4 et 3,1 milliards de francs de pertes fiscales et le calcul

alternatif, entre 700 millions et 1,4 milliard.

Au fond, cette querelle dépasse la technique fiscale. Elle accentue la rivalité politique entre deux partis souvent alliés, mais concurrents lorsqu'il s'agit de ravir les cœurs de l'électorat du centre droit. Philipp Matthias Bregy le reconnaît sans détour: «La politique est une compétition d'idées ainsi qu'une concurrence entre partis. Mais je prends les déclarations du PLR avec sérénité: elles font partie du débat politique.» ■

Philipp Matthias Bregy, président du Centre, lors de son discours prononcé à l'occasion de l'assemblée des délégués de son parti, le 28 mars 2026 à Zoug. (URS FLUEELER/KEYSTONE)



## Ce n'est pas encore la guerre, mais ça y ressemble

**PARTIS BOURGEOIS** Le PLR et Le Centre se sont écharpés durant la campagne sur l'imposition individuelle. Et ils pourraient bien remettre le couvert pour la prochaine votation sur ce thème. Cette tension est révélatrice d'une concurrence plus large entre les deux formations. En jeu, le leadership au centre droit et un siège au Conseil fédéral

ROMAINE MORARD

Les pas perdus, au lendemain du 8 mars. Un PLR savoure la victoire de la veille et montre une photo sur son portable. On y voit les ténors du Centre, la mine déconfite, au moment où ils apprennent leur défaite sur l'imposition individuelle, alors qu'ils y ont cru jusqu'au bout. *Schadenfreude*, comme disent les Alémaniques. Joie mauvaise. De celle que l'on éprouve à voir notre principal rival mordre la poussière.

Ce n'est pas sympa. Mais c'est de bonne guerre. Car la campagne a été rude. Pendant des semaines, les élus des deux bords se sont lancés des piques, pour le dire gentiment, sur les réseaux sociaux, les plateaux télé, dans leurs communiqués ou par médias interposés. Bataille de chiffres. Mais pas seulement. Au Centre, on accuse le PLR de créer un monstre bureaucratique et d'augmenter les impôts, offenses ultimes pour un libéral-radical. Au PLR, on dénonce un Centre braqué sur son «C» disparu, conservateur, pour ne pas dire rétrograde, dans sa vision de la famille. Ces attaques ont fini par générer de la tension entre élus. Rare, dans un pays où les politiciens ferrailent durant les débats, mais guère en dehors. Et le sujet est loin d'être clos, puisque Le Centre maintient son initiative contre la pénalisation du mariage. Une nouvelle campagne s'annonce. Il y a peu de chances qu'elle soit plus apaisée que la précédente.

«Au PLR, on a pu ressentir chez quelques élus un certain malaise avec cet objet. C'est bien la première fois qu'ils soutenaient une hausse d'impôts pour la classe moyenne et une augmentation des charges pour l'Etat», tente Vincent Maître (Le Centre/GE) quand on lui demande pourquoi une telle tension autour de l'imposition individuelle. Et d'ajouter: «Mais il y a également tout le contexte, qui laisse transparaître une certaine fébrilité.» Le contexte? «La tension ne vient pas de l'imposition individuelle», explique Cyril Aellen, vice-président du PLR, «mais de la concurrence autour du deuxième siège. Ça teinte tout, nous sommes déjà en période préélectorale.»

## Le deuxième siège au Conseil fédéral en toile de fond

Assurément. Car si le débat sur l'imposition individuelle a effectivement tendu les fronts, il n'explique pas à lui seul ce coup de froid dans les relations entre les deux cousins. Ce qui se joue ici est bien plus profond, bien plus fondamental. Il s'agit non seulement du leadership au centre droit, mais aussi, in fine, de l'équilibre des partis bourgeois au sein du gouvernement. «Le premier acte posé par Philipp Matthias Bregy comme président du Centre a été de revendiquer un deuxième siège au Conseil fédéral au détriment du PLR. C'était son seul message! Il n'a pas parlé de contenu. Il a fait de la politique politicienne. Nous, nous cherchons des solutions pour les citoyens de ce pays.» Susanne Vincenz-Stauffacher, coprésidente du PLR, ne mâche pas ses mots. Les visées du Centre sur un siège PLR – Ignazio Cassis est le plus régulièrement cité, mais Karin Keller-Sutter n'est pas éparignée – imprègnent désormais toutes les discussions, tous les dossiers, toutes les relations.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que Le Centre et son président n'avancent pas

masqués: «La politique est un affrontement d'idées, mais aussi une compétition entre les partis», explique Philipp Matthias Bregy. «Le PLR recueille un peu plus de voix, tandis que Le Centre détient davantage de sièges au parlement. Il est donc tout à fait normal que Le Centre réclame un deuxième siège, alors que le PLR souhaite le garder. Cette revendication n'est tout de même pas une déclaration de guerre.» Référence ici aux propos de Susanne Vincenz-Stauffacher, qui affirmait dans la presse que Le Centre avait déclaré la guerre à son parti. Ambiance.

## «C'est très simple: sur les questions financières, nous sommes de centre droit, ils sont de centre gauche»

DAMIEN COTTIER, CHEF DE GROUPE PLR SOUS LA COUPOLE

Cette revendication décomplexée du deuxième siège («Ignazio Cassis a une cible sur le front») passe mal au PLR. Pour la conseillère nationale Simone de Montmolin (PLR/GE), cette ambition est contre-productive: «Concrètement, cela veut dire quoi? Qu'ils vont combattre les projets PLR au parlement pour occuper le terrain? C'est court-termiste, peu institutionnel, et pas dans l'intérêt du citoyen.» Sidney Kamerzin préfère lui évoquer «une saine rivalité, comme entre frères», mais le Valaisan reconnaît tout de même «une grande fébrilité» chez le frangin.

Une fébrilité qui s'explique, à 18 mois des élections fédérales. On l'aura com-

pris, les résultats d'octobre 2027 seront déterminants pour la composition du Conseil fédéral. Or les deux formations sont au coude-à-coude. En 2023, le PLR était certes devant, mais avec 14,25% des voix contre... 14,06% pour Le Centre. Mais en 2027, il va falloir faire mieux que Le Centre pour bétonner les deux sièges: «C'est très clair, on doit être devant. Nous n'avons pas le choix, nous devons gagner!» explique, lucide, un des poids lourds du parti.

## Mieux se profiler pour gagner

Boosté par sa récente victoire sur l'imposition individuelle, le PLR cherche à imposer une ligne plus lisible pour l'électeur. Et à se distancier des centristes. Cyril Aellen estime qu'il y a un vrai espace pour les libéraux-radicaux: «Nous représentons une droite assumée, attentive à la maîtrise des dépenses, à une fiscalité modérée, à la sécurité et nous avons une position plus claire sur l'immigration.» Pour Damien Cottier, chef de groupe PLR sous la Coupole, les fronts sont clairs: «C'est très simple: sur les questions financières, nous sommes de centre droit, ils sont de centre gauche. Il n'y a qu'à regarder leurs votes sur le Plan d'allègement budgétaire: Le Centre a voté avec la gauche. Et sur les questions de société, nous sommes ouverts, ils sont conservateurs. L'imposition individuelle n'est qu'un exemple.» Un argumentaire que réfute Sidney Kamerzin: «Le PLR essaie de nous pousser dans le camp conservateur, mais l'imposition individuelle, c'est un sujet fiscal, pas un sujet de société! Et ce sont nos positions centristes qui nous ont permis de renouer avec le succès. La population veut un vrai centre fort.»

Il reste 18 mois avant les élections fédérales. Difficile de prédire aujourd'hui de quel côté sera la *Schadenfreude* en regardant la photo des résultats. Mais si la tension ne redescend pas d'ici là, la guerre des bourgeois laissera des traces. ■